

Première réunion du Conseil Municipal

SEANCE du vendredi 20 mars 2026 à 20 h 30

Afférents au Conseil = 15

En exercice = 15

Présents à la séance : 15

Convocation du 16/03/2026

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DOUHÉRET Jean-Claude, doyen de l'Assemblée.

Présents : M. Aurélien ANDREVON, Mme Yamina BELHADJ-TAHAR, Mme Sylvia BOIS, M. Patrick CAMUS, Mme Mathilde DE VOS, Jean-Claude DOUHÉRET, Mme Pascale FONTA, Mme Agnès GRILLOT, M. Steve GUILLEMINOT, M. Benjamin LEDOUX, M. François LOPES-RIBEIRO, Mme Charlotte PERRÉARD, M. Gaëtan ROUET, Mme Patrizia VAUCHER et M. Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : //

Absents : //

Secrétaire de séance : Mme Agnès GRILLOT

Délibération n° 09 2026Élection du Maire

M. Jean-Claude DOUHÉRET, doyen de l'Assemblée, a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal a désigné deux assesseurs pour les votes :

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote :

Candidats = M. Gérard DURAND

1^{er} tour

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote =	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) =	15
c. Nombre de bulletins nuls =	0
d. Nombre de bulletins blancs =	2
e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) =	13
f. Majorité absolue =	7

A obtenu :

M. Gérard DURAND = 13 voix

M. Gérard DURAND a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Signatures du Maire et du secrétaire, pour extrait conforme :

Le secrétaire de séance



Le Président,
Jean-Claude DOUHÉRET

